

Séance du 27 mars 2009

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, convoqué le 20 mars 2009, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : M.Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mmes Bisaut, Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Darmendrail, Castel, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, M. Aguerre, Mme Thicoïpé, M. Bergé, Mme Loupien-Suares, MM. Ugalde, Barrère, Conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Gouffrant à M. Jaussaud ; Mme Boé à Mme Chevrel ; Mme Chabaud-Nadin à M. Pommiez ; M. Lacassagne à Mme Darmendrail ; Mme Demont à M. Causse ; Mme Touraton à Mme Doucet-Joyé ; M. Etcheto à M. Aguerre.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

OBJET : RENOVATION URBAINE - Requalification des espaces publics du grand ensemble Breuer avenue de Jouandin - Demandes de subventions

Monsieur le MAIRE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Ville de Bayonne conduit des actions visant à la transformation des quartiers sensibles et à la valorisation de leur image, en lien avec l'ensemble de l'agglomération et du bassin de vie.

Ainsi, dans le cadre de l'appel à projets régional « développement durable des quartiers sensibles », la Ville de Bayonne souhaite présenter à l'instruction de ses partenaires financiers potentiels, l'opération de requalification des espaces publics nord de l'ensemble Breuer.

Cette opération figurant également dans le cadre du projet de rénovation urbaine (ANRU) consiste en une véritable requalification de ce site majeur des Hauts de Bayonne, en le rendant attractif et agréable à vivre.

Elle vise notamment à améliorer les conditions de vie des habitants de ce grand ensemble et à développer les activités de proximité en repensant le fonctionnement et l'aspect du parking tout en favorisant les modes de déplacement alternatifs (deux roues, transport en commun).

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- améliorer la capacité de stationnement ainsi que son intégration paysagère ;
- favoriser la desserte de ces espaces par les différents modes de déplacement en créant une contre-allée et de nouveaux accès sur l'avenue du 14 Avril ;
- dégager un vaste parvis, lieu de rencontre et de vie, en pieds d'immeubles.

Cette opération s'inscrit dans une large réflexion de projets intégrés (c'est-à dire de natures différentes et portés par plusieurs acteurs) visant à développer de l'attractivité sociale et économique dans un lieu valorisé et respectueux de l'environnement.

Les travaux nécessaires à l'aménagement de ces espaces publics doivent débuter à la fin de l'été 2009 et se décomposent en une tranche ferme et deux tranches conditionnelles, pour se terminer fin 2011.

Le montant prévisionnel de l'opération (études, travaux et fournitures, SPS ...) est estimée à : 8 000 000 € HT

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

* Au titre de l'axe 4-2 FEDER « Soutenir le développement durable des quartiers sensibles » (montant éligible : 6 000 000 € HT)

- FEDER	360 000 €
- ANRU	1 475 000 €
- REGION	1 500 000 €
- VILLE	2 665 000 €

* Au titre de l'axe 3-1 FEDER « Relever le défi climatique et énergétique » (montant éligible : 2 000 000 € HT)

- FEDER	600 000 €
- ANRU	200 000 €
- REGION	500 000 €
- CABAB	250 000 €
- VILLE	450 000 €

Je vous propose d'approuver le plan de financement ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès des différents partenaires.

Dans le cas où les aides n'atteindraient pas les montants escomptés, la Ville s'engage à prendre à sa charge le solde de l'opération.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.